

STAGE D'ETE DE CHANT

du 2 au 10 août 2024

avec Béatrice GAUCET



« L'Oreille Enchantée »

36 rue Arsène Houssaye

02860 Bruyères et Montbérault

Ancienne ferme, datant de 1924, entièrement réaménagée, avec jardin clos et piscine couverte.
Située à 10km au sud de Laon, à l'entrée d'une vallée ondoiyante et boisée, sur le circuit des vendangeoirs du
Laonnois, elle est entourée de forêts et de nombreux chemins de promenades.



La salle à manger :



STAGE D'ETE DE CHANT

du 2 au 10 août 2024

avec **Béatrice GAUCET**

Titulaire du CA de Chant

Assistante de Vera ROZSA (professeur consultante à la Guildhall de Londres)

Professeur responsable de la technique vocale à Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris

de 1992 à 2009

Professeur de Chant au Conservatoire de Musique de Compiègne

de 2002 à 2016

DEROULEMENT DU STAGE

Vendredi 2 août au soir : accueil des stagiaires et dîner

Samedi 3 août à 10 h : début des cours

Chaque stagiaire aura chaque jour :

30 minutes de cours individuel de technique vocale avec Béatrice Gaucet et un pianiste

40 minutes de travail avec un pianiste

NB : tous les stagiaires sont invités à assister à la totalité des cours de technique vocale

Vendredi 9 août après-midi : concert public de fin de stage à Vorges (salle des Fêtes)

Samedi 10 août au matin : petit déjeuner et départ des stagiaires

Objet du stage:

Travail individuel de technique vocale et d'interprétation (répertoire soliste)

Ce stage est ouvert à 10 chanteurs maximum, d'un niveau moyen ou supérieur

Pianistes accompagnateurs :

Sylvain HEILI

James GOWINGS

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les **cours** sont donnés dans 2 grandes salles. Plusieurs autres salles de travail, équipées chacune d'un clavier, seront à la disposition des stagiaires pendant toute la durée du stage.

(N'hésitez pas à amener éventuellement un clavier pour vous aider à travailler dans vos chambres).

Les **repas** sont pris sur place

Possibilité d'hébergement chez l'habitant (sur demande expresse à noter sur le Bulletin d'inscription) en fonction des disponibilités. Chambre simple : **130 €** pour toute la durée du stage. Chambre double : **90 €** par personne. Les draps et serviettes sont fournis. Le prix comprend les petits déjeuners.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais pédagogiques du stage sont de **300 €** par stagiaire, à régler le jour d'arrivée au stage, à « l'Oreille Enchantée » auxquels s'ajoutent **160 €** à payer directement au pianiste (sur facture incluant ses frais de transport).

Les frais de repas sont de **225 €** par personne et seront réglés séparément.

Récapitulatif des frais pour un stage :

Frais pédagogiques + repas = **685 €**

ou Frais pédagogiques + repas + hébergement en chambre individuelle = **815 €**

Moyens d'accès :

Par l'autoroute : A 26 : sortie à Laon.

Par la route : - **de Laon** : sortie par Ardon par la D 967, direction Bruyères et Montbérault (7 Km) - **de Paris** – sortie par la A1 - Soissons - Laon par la RN 2 : avant d'arriver à Laon, prendre la D 25 à droite, direction Bruyères et Montbérault. - **de Reims**, par la RN 44, avant d'arriver à Laon prendre à gauche la D 25 direction Veslud, Parfondru.

Par le train : gare de Laon (gare terminus en provenance de Paris –gare du Nord). Nous allons chercher les participants à la gare : prévenir Béatrice Gaucet de votre heure d'arrivée.

La ferme de « L'Oreille Enchantée » est située sur la D 25, dernière maison à droite en sortant de Bruyères, juste avant le panneau d'entrée à Vorges.

MODALITES D'INSCRIPTION

Veillez imprimer et adresser votre bulletin d'inscription ci-dessous dûment complété, accompagné d'un chèque d'arrhes de 150 €, émis à l'ordre de « L'oreille enchantée » à :

Béatrice Gaucet – 36 rue Arsène Houssaye – 02860 Bruyères et Montbérault,

Votre inscription ne sera définitive qu'après son acceptation par Béatrice Gaucet, suite à un entretien téléphonique. Vous recevrez alors une confirmation écrite d'inscription au stage.

Le chèque d'arrhes ne sera débité qu'au premier jour du stage.

En cas de désistement de votre part survenant moins d'un mois avant le premier jour du stage, la totalité du prix du stage sera alors due.

Contact : Béatrice Gaucet - tél : 03 23 24 28 34 - 06 81 31 54 54

« L'Oreille enchantée » n° SIRET : 511 260 457 00011

e mail : gowingsgaucet@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

au stage de chant du 2 au 10 août 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. : **Port** :

e-mail

Date de naissance :

Quelle est votre tessiture ?

Répertoire que vous désirez travailler pendant ce stage (partitions à transmettre au plus tard le 30 juin)

.....

.....

.....

.....

Je désire un logement chez l'habitant : chambre simple chambre double

Je joins un chèque d'arrhes de **150 €**, libellé à l'ordre de « **L'oreille enchantée** ».